

FOCUS

N°1

JANVIER 2012

LA LETTRE  DES COMPTABLES DES FINANCES PUBLIQUES

DEFENDRE LE COMPTABLE DES FINANCES PUBLIQUES

En vous adressant cette « newsletter », il faut se rappeler tout d'abord la relation historique des comptables publics et de F.O. En effet, c'est en 1957 que le Syndicat National des Percepteurs et Receveurs - Percepteurs et le Syndicat des Receveurs Spéciaux ont participé à la création du Syndicat National des Services du Trésor F.O., fusionné depuis 2009 avec le Syndicat Général des Impôts F.O., au sein du Syndicat National F.O. des Finances Publiques (F.O.-DGFIP).

Soutien ancien du Syndicat, les comptables publics, cheville ouvrière du réseau de la DGFIP, occupent une position « hors norme » non seulement dans la fonction publique d'État, mais bien évidemment au sein de la Direction Générale des Finances Publiques.

Ce positionnement est parfois remis en cause par certains Directeurs Départementaux qui n'appréhendent que le côté hiérarchique de leur relation avec les comptables, oubliant la nécessaire autonomie de décisions qu'implique la fonction. Pour le Syndicat F.O.-DGFIP, les comptables sont plus qu'un responsable de service parce que, au delà d'une responsabilité administrative, ils assument une responsabilité personnelle et pécuniaire qu'ils ne peuvent partager avec quiconque, ce qui est exorbitant du droit commun.

Or, d'année en année, leur fonction est devenu plus difficile à assurer en particulier parce que les postes comptables ont subi une hémorragie des moyens humains. Bien qu'habités à prendre leurs responsabilités plus qu'à ouvrir des parapluies, la dégradation

des conditions d'exercice de leurs missions pourrait amener une crise des vocations de comptables principaux.

D'autant que la doctrine de la Direction Générale sur la carrière comptable est plus que floue et il n'est pas certain que, à compter de 2015, elle préserve des débouchés pour les collègues qui auront œuvré au sein du réseau des postes comptables pendant des décennies.

F.O.-DGFIP, syndicat le plus représentatif chez les comptables, entend s'adresser régulièrement à vous sur tous ces sujets qui vous concernent au premier chef.

LE COMPTABLE EST PLUS QU'UN RESPONSABLE DE SERVICE

En utilisant ce mode d'information dématérialisé, cela nous permet une transmission plus rapide et cela vous permet de le faire connaître aisément à vos collègues.

S'il s'avérait que cet envoi à été adressé par erreur à des non-adhérents, qu'ils veuillent bien nous en excuser et nous le faire connaître par retour, afin que nous puissions les désabonner.

Bien entendu, vos suggestions, comme vos observations, sont les bienvenues et doivent être adressées à : contact@fo-dgfip.fr

Bien cordialement,



Secrétaire Général